



Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 011-211101753-20260409-DE_2026_013-DE



DEPARTEMENT DE L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2026/13

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

COMMUNE D'ISSEL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DOMAINE : 5
« Institutions & vie politique »

Séance du Conseil Municipal du 09 avril 2026 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

SOUS-DOMAINE : 5.3
« désignation représentants »

Présents : Myriam MECHRAOUI, Frédéric DAUVIN, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Thierry ALIBEU, Catherine COURSIERES, Denis DUPUY, Martine BETOURNE

Formant la majorité des membres en exercice.

OBJET :
Désignation de représentants

Absent : Christophe BRUNEL (pouvoir à Henri POISSON)

Secrétaire : Régine SEJALON

Le nombre de conseillers Municipaux en service est de : 11

M. le Maire rappelle à l'Assemblée Municipale que suite à l'élection des nouveaux membres du Conseil Municipal en date du 15 mars 2026, il convient de procéder à la désignation des membres du Conseil qui représenteront la commune auprès au sein de diverses structures :

CONVOCACTION C.M. EN DATE DU : 03/04/2026

Le CONSEIL MUNICIPAL DESIGNE POUR REPRESENTER LA COMMUNE

AFFICHAGE EN DATE DU : 10/04/2026

Correspondant « Défense »

Titulaire : SEJALON Régine

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU : 10/04/2026

Correspondant « Tempête » auprès de ERDF et du SYADEN

Titulaire : SEJALON Régine

CERTIFIEE EXECUTOIRE PAR RECEPTION PREFECTURE LE :

Correspondant « Sécurité Routière »

Titulaire : SEJALON Régine

PAR PUBLICATION

Correspondant « Incendie »

Titulaire : SEJALON Régine

LE :

ADOpte À L'UNANIMITE ;

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

PAR DELEGATION

LE :

(signature)

Prénom NOM

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux

Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 09 avril 2026

Le secrétaire de séance
Régine SEJALON



Le Maire,
Henri POISSON